



## Mari demandant le divorce à l' amiable

Par **nougatine17**, le **10/02/2014** à **10:39**

Bonjour,

Mon mari demande le divorce à l' amiable ... Mon avocate me dit que je vais devoir dire oui mais de ne pas signer le PV pour faire une demande reconventionnelle pour faute ... Un autre avocat me dit de dire que je devrais dire de rejeter la demande de divorce amiable de mon mari ... Que dois je faire? Sachant que mon mari à eu sa carte de résident de dix ans par le biais de ce mariage

Par **youris**, le **10/02/2014** à **17:24**

bjr,

si c'est un divorce par consentement mutuel, vous n'avez aucune obligation d'accepter ce type divorce sinon ce n'est plus un divorce amiable;  
cdt

Par **Visiteur**, le **11/02/2014** à **15:58**

"Mon avocate me dit que je vais devoir dire oui..."  
changez d'avocate !! :-)) vous dites non si vous voulez embêter votre mari et oui si vous vcoulez que les choses aillent vite... enfin... moins lentement !

Par **nougatine17**, le **15/02/2014** à **11:49**

Bonjour,

Il semblerait que ce soit une simple demande de divorce ... La conciliation à eu lieu ... Je vais recevoir une ordonnance de non conciliation selon le Juge ... Mon avocate m' a demandé si je voulait Assigner mon mari ou faire un divorce pour faute aux torts exclusif de mon mari ... Je ne sais pas encore pour quoi je vais opter ... J' ai déjà changé une fois d' avocate ... Je ne

vais pas en prendre une deuxième ...